

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

LES MERCREDIS DU FISC N°06
Merci!
 pour votre participation

Prochain rdv 01 MARS 10H30

zoom
 f youtu.be

OTR
 www.otr.tg

FEDERER POUR BATIR
 www.otr.tg

Diplomatie :

Faure Gnassingbé et Ali Bongo lancent "L'Africa View Natural Resources"



Droits d'usage de la route :

Le nouveau poste de péage de Tabligbo s'ouvre pour toutes les catégories de véhicules

P.2



Transport :

L'aéroport de Niamtougou doté d'une centrale électrique et d'un système de balisage

P.5



Coupure du ruban inaugural

Togo :

Dr Sandra Ablamba Johnson a reçu A'salfo du groupe " Magic System "

P.6



A'salfo du groupe Magic System (g) et Dr Sandra Ablamba Johnson (dt)

2 février :

Un épisode de l'histoire contemporaine du Togo



Le Président Gnassingbé Eyadema en 1974 à Aného. **P.5**

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

PIA
 PLANNING INDUSTRIEL ANCIEN TOGO
 www.pia-togo.com

www.pia-togo.com

Droits d'usage de la route :

Le nouveau poste de péage de Tabligbo s'ouvre pour toutes les catégories de véhicules

L'Etat togolais à travers la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), a construit un nouveau poste de péage à l'entrée Ouest de la ville de Tabligbo. Ce nouveau site de perception de droits d'usage de la route vient remplacer le kiosque qui servait aux opérations depuis décembre 2018 et qui ne prenait en compte que les véhicules de catégorie poids lourds. La mise en exploitation de ce site construit dans des dispositions innovantes prend désormais en compte toutes les catégories de véhicules en franchissement.

L'entretien régulier et efficace des voies publiques, de même que l'ouverture des pistes rurales, dépendent des droits d'usage de la route collectés aux postes de péage. Le péage de Tabligbo sur la RN4, en prenant désormais en compte toutes les catégories de véhicules, vient renforcer la capacité de financement des travaux liés au maintien de la qualité et de la durabilité de l'ensemble du réseau routier national. Le poste devra fonctionner à l'image des autres installés dans toutes les régions économiques du pays.

Les nouveaux tarifs aux péages sont fixés et rendus publics le 27 juillet 2022 par quatre émissaires du gouvernement à savoir Sani Yaya de l'économie et des finances ; Zouréhatou Kassah-Traoré des travaux publics ; Kodjo Adedzé du commerce puis Affoh Atchadédi en charge des transports routiers, ferroviaires et



Une vue du péage

aériens.

Ainsi, les droits d'usage de la route pour les engins à deux roues sont fixés à 50 fca ; 100 fca pour les tricycles ; les véhicules légers paient 500 fca de même que les minibus de 9 à 15 places. Les droits d'usage pour les bus autocars de 50 à 65 places s'élèvent à 1500 contre 2500 fca pour les poids lourds à deux essieux. Les poids lourds à trois, quatre et cinq essieux ont quant à eux l'obligation de payer 3000 fca et 3500 pour ceux de 6 à

7 essieux. Les véhicules comptant huit essieux et plus devront payer 5000 fca.

Payer les droits d'usage de la route, c'est participer à la préservation des infrastructures routières. Pour un franchissement fluide et un fonctionnement plus efficace des postes de péage, la SAFER invite les usagers au respect des dispositions mises en place.

En prélude à la mise en exploitation du poste de Tabligbo, les populations riveraines ont bénéficié d'une cam-

pagne de sensibilisation dont l'objectif est de présenter la mission que l'Etat a confiée à la SAFER en lui attribuant l'exploitation des péages sur toute l'étendue du territoire national.

Au cours du mois de janvier 2023, les autorités de la préfecture de Yoto ont suffisamment échangé et partagé avec les populations sur les comportements à adopter lors du franchissement de tout poste de péage. Autour du préfet de Yoto, Lieut. Col. Djossou E. Agossa, ces rencontres de partage ont réuni plusieurs personnalités dont le directeur général de la SAFER ; les chefs traditionnels ; les autorités administratives, politiques, judiciaires, coutumières ; des opérateurs économiques ; les responsables des organisations de la société civiles etc.

" C'est dans le souci de permettre aux usagers de la route Tabligbo-Tsévié de jouir d'un trafic paisible que le gouver-

nement a installé un poste de péage sur ledit tronçon pour permettre son entretien et lui éviter une dégradation comme avant septembre 2016. Au vu des différentes peines subies avant 2016 sur la nationale n°4, je vous convie à plus de lucidité et de sincérité pour une analyse approfondie des données et informations qui seront soumises à votre attention, puisqu'il s'agit des points qui définissent et retracent le fonctionnement du nouveau péage de Tabligbo ", a expliqué le préfet à l'ouverture des échanges le mercredi 25 janvier 2023 tenue au centre communautaire de la ville.

Pour rappel, la SAFER exploite actuellement 14 postes de péage repartis sur toute l'étendue du territoire national. La société a d'abord hérité d'un ensemble de 04 postes de péage en exploitation par l'ex-CAPER dont le 1er a été construit sur la nationale n°2 au niveau de Vodougbe dans la préfecture des Lacs et mis en service dès juillet 2006.

Trois autres postes ont été mis en exploitation à partir de juillet 2007. Il s'agit de Davié, de Sanguéra et de Sotouboua. Le gouvernement togolais a également confié à la SAFER la gestion de nouveaux sites à savoir les postes de péage d'Aledjo (préfecture d'Assoli) ; de Défalé (préfecture de Doufelgou) tous deux mis en exploitation en janvier 2015 ; de celui de Ponio (préfecture de Tône) en mai 2018 et d'Adéta (préfecture de Kpélé) en septembre 2018.

Entre 2020 et 2021, les postes d'Aképedo dans l'Avé, de Kpomé dans le Zio et de Notsé dans le Haho se sont ouverts aux usagers de la route. Le 05 mai 2022, le péage de Mango entre en service. Il est situé sur la RN1 à l'entrée Sud de la ville de Mango. C'est le plus récent.

La mission de la SAFER : assurer le financement de l'entretien du réseau routier national, sur la base d'un programme annuel de travaux.

Contacts presse : infosmega385@gmail.com / 90 83 08 78 / 99 92 89 44.

Diplomatie :

Faure Gnassingbé Et Ali Bongo lancent " L'Africa View Natural Ressources "

Présent en République du Gabon où il effectue une visite d'amitié et de travail, le Chef de l'État Faure Gnassingbé et Ali Bongo ont lancé ce 31 Janvier 2023, dans la Zone Économique Spéciale (ZES) de Nkok, l'Africa View Natural Ressources.



Photo de famille lors de la visite au Centre de Nkok



Première usine de fabrication de panneaux de particules de bois implantée en Afrique centrale, elle permettra la valorisation à hauteur de 95% des déchets issus du processus de transformation du bois, autrefois brûlés.

Cette usine incarne la

volonté des autorités Gabonaises de concilier développement industriel, gestion durable des ressources naturelles et respect des engagements environnementaux et climatiques à l'échelle nationale et internationale.

Notons que la ZES

Nkok est une plateforme d'envergure destinée à accueillir des investisseurs et industriels. Elle est un important pôle de transformation des matières premières locales et de création d'emplois, à l'instar de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA).

Les présidents togolais et gabonais ont eu le plaisir de visiter les nombreuses unités industrielles qui composent cette zone de même que l'important centre de formation professionnel qui s'y trouve.

La mise en terre d'un plan par Faure Essozimna Gnassingbé en guise de souvenir a mis fin à la visite de la Zone Économique Spéciale de Nkok.

L'éveil.tg

Déclaration de biens :

La campagne nationale d'information et de sensibilisation lancée

Instrument de prévention des conflits d'intérêts, la déclaration de biens et avoirs des personnalités et hauts fonctionnaires pour son effectivité au Togo utilise une démarche participative. La campagne nationale d'information et de sensibilisation a été lancée mardi 31 janvier 2023 par le Médiateur de la République et le Gouvernement.

La particularité de cette activité est qu'elle marque le début de la phase pratique de l'enregistrement des for-

mulaires de déclaration. Elle se déroule sur toute l'étendue du territoire et sera complétée d'ateliers d'informa-

tions et d'échanges dans toutes les régions.

"Cette campagne est une étape importante qui per-



Photo de famille

HAPLUCIA : Aba Kimelabalou prend les manettes

La Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) a un nouveau visage. Aba Kimelabalou est porté à la tête de l'institution. Une nomination par décret présidentiel le 24 janvier 2023.



Aba Kimelabalou

Il succède à Essohana Wiyao et prend fonction le mardi 31 janvier. D'autres membres, ses collaborateurs seront installés afin de mener à bien leur mission.

La nouvelle figure marquan-

te de l'institution de lutte contre la corruption est un magistrat de premier grade. Il a occupé ces dernières années (jusqu'en août 2022), les fonctions de Directeur Général du Groupe Intergouvernemental

d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA). En outre, il a été juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

En guise de rappel, la HAPLUCIA a été mise en place en 2015 par le gouvernement, afin de mieux combattre la corruption et les infractions assimilées, conformément aux instruments internationaux qu'il a ratifiés en la matière.

M F

mettra d'expliquer et de renforcer la confiance des assujettis vis-à-vis du processus, en créant les conditions d'une bonne collaboration entre l'administration et l'administré", a indiqué le Médiateur de la République, Mme Awa Nana- Daboya.

Le bien-fondé et l'ambition poursuivis par le gouvernement dans cet exercice qui se veut avant tout patriotique de déclaration de biens et avoirs, sont rappelés par M. Christian Trimua, ministre en charge des relations avec les institutions de la République.

"Promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions publiques, garantir l'intégrité, l'honnêteté et la probité des serviteurs de l'État et prévenir l'enrichissement illégitime", a-t-il relevé à ce sujet.

Soulignons que depuis l'année dernière devant la Cour constitutionnelle, le Médiateur de la République, est la seule institution habilitée à recevoir les déclarations des hauts personnalités, a prêté serment.

M F

Coopération Lomé-Ouagadougou :

Le PM du Burkina Faso chez Victoire Dogbé

Dans le cadre d'une tournée, le chef de l'exécutif burkinabé M. Apollinaire Joachim Kyélem de Tambèla, a été reçu mardi 31 janvier dernier par la cheffe du gouvernement togolais à la primature. La coopération entre les Etats togolais et burkinabé était à l'ordre du jour.

Il a été question pour les deux personnalités d'explorer les moyens et les bases de renforcement de la coopération entre le Togo et le Burkina Faso. Le premier ministre de la transition au Burkina Faso a ensuite été conduit sur la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA).

La PIA présente aujourd'hui un intérêt pour les pays de l'hinterland, notamment le voi-

sin du nord, dans la mesure où, elle dispose d'un port sec, étalé sur six (6) hectares qui se situe sur le corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey.

Grâce Le port sec de la PIA vu sa position stratégique apporte beaucoup d'avantages aux transporteurs qui desservent le Burkina Faso de divers services logistiques. Un parking à camions qui peut contenir jusqu'à 484 véhicules.

Notons que les activités du port sec ont débuté le 13 août 2021. Il est lié à une zone de stationnement exclusivement dédiée aux véhicules de transport en provenance et à destination du Port autonome de Lomé, des frontières douanières et des régions économiques du Togo.

Il est important de rappeler que quelques jours avant la visite du premier ministre bur-



Les PM burkinabé (g) et togolais (dt)

kinabé au Togo, précisément le 25 janvier dernier, Le Président de la Transition, Chef de l'Etat du Burkina Faso, le Capitaine Ibrahim TRAORE a reçu à Ouagadougou, prof Robert Dussey, ministre togolais des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et

des togolais de l'Extérieur. Le diplomate togolais était porteur d'un message d'amitié et de soutien du chef de l'Etat Faure Gnassingbé au peuple et au gouvernement burkinabé.

M F

ASSASSINAT DE MARTINEZ ZOGO :

Les Camerounais de l'hexagone exigent justice

Ils étaient nombreux à l'hommage rendu à l'Ambassade du Cameroun, mercredi dernier, tiraillés entre indignation et incompréhensions.

Esplanade de l'Ambassade du Cameroun en France. Mercredi, 25 janvier 2023. Une sobre et émouvante cérémonie de recueillement, voulue par SEM André-Magnus Ekoumou, Ambassadeur Extraordinaire Plénipotentiaire du Cameroun en France, se déroule en présence du personnel et des usagers. Les mines transpirent une douleur que les mots ne sauraient mieux exprimer, avec une seule question sur toutes les lèvres, sans réponse à ce jour : " Pourquoi ? "

Après la cérémonie, des confrères se confient, par exemple au téléphone : " C'est très choquant. Comment cela peut-il encore être possible au 21^e siècle ? Comment peut-on traiter un homme de cette manière ? J'espère seulement que pour une fois, la justice sera à la hauteur des enjeux. Le fait que ça soit passé à proximité d'une gendarmerie, c'est lamentable.

Dans un pays normal, on s'attendrait à ce que les forces de l'ordre protègent les citoyens. Or, il paraît que Martinez Zogo n'a même pas pu trouver refuge dans une gendarmerie, parce que visi-

blement, elle était fermée, c'est terrible. C'est une honte sans nom, surtout pour l'image de mon pays, le Cameroun ". Hilaire Sopie, journaliste promoteur de Sopie Prod, une boîte de production audiovisuelle basée en région parisienne, est abasourdi. Comme bien d'autres, il veut savoir comment on a pu en arriver là.

" J. Rémy N'gono et le film de l'assassinat de Martinez Zogo "

" Ce ne sont pas les dossiers noirs de samedi soir. Mais c'est un dimanche noir. D'où d'ailleurs la couleur de ma tenue. Ainsi que je l'avais annoncé, je l'avais prédit et puis la mauvaise nouvelle devait se confirmer. Mesdames et messieurs, avant de commencer ce direct, d'entrer dans les détails, je vous convie à observer une minute de silence pour le martyr Martinez Zogo ". Dans une vidéo réalisée le 23 janvier sur sa chaîne YouTube, J. Rémy N'gono fait le film de l'assassinat de Martinez Zogo et autres journalistes. Après la minute de recueillement, l'homme de médias enchaîne par une citation d'Arthur Schopenhauer : "

La vie d'un homme n'est qu'une lutte pour l'existence avec la certitude d'être vaincu ". J. Rémy N'gono semble avoir une conviction inébranlable quant aux commanditaires de cette ignominie. Pour Louis Magloire Keumayou, journaliste et président du Club de l'information africaine, que nous avons joint au téléphone depuis Lomé au Togo, l'assassinat de Martinez Zogo est révélateur du chant de cygne, de la fin du règne du pouvoir d'Etoudi.

" Rivalités et luttes au sein d'un pouvoir en fin de règne "

" Pour pouvoir interpeller un journaliste, l'enlever, l'assassiner en lui faisant subir les pires sévices, témoigne de ce que les auteurs des faits aussi macabres ont agi sans le moindre scrupule. C'est la preuve incontestable qu'ils savent qu'ils sont protégés et ne risquent rien ", indique-t-il, expliquant : " les méthodes utilisées visent surtout à terroriser toute une profession, celle des journalistes d'investigation ou qui s'intéressent aux dysfonctionnements de la société et particulièrement au sommet de l'Etat ".

Un autre journaliste, philosophe et écrivain, ancien



Des hommages au journaliste assassiné Martinez Zogo

Rédacteur en Chef de la Crty, Cyrille Kemmegne réagit à double titre : " D'abord en tant que citoyen camerounais tout court, ensuite en tant que journaliste. Comme tous les Camerounais ayant encore au moins une étincelle de jugeote et de bon sens, j'y vois un assassinat lâche, odieux et profondément crapuleux. De quoi donner raison au célèbre artiste-musicien, le général Valsero, qui a trouvé un concept particulièrement original lorsqu'il parle à juste titre du " crépuscule des crapules ". La mort inadmissible de Martinez Zogo est

ni plus ni moins un signe visible de la fin de 40 ans d'autocratie sans partage, par Paul Biya. Sinon, comment comprendre que, de manière aussi brutale, l'on ôte l'existence à un compatriote, simplement parce qu'il a osé dire ce que ceux qui l'ont lâchement tué ne veulent pas entendre ? ", s'interroge-t-il, insistant : " Je dénonce ce cynisme féroce, révoltant et sans borne. Le journaliste que je suis salue le courage de

Martinez Zogo, un courage à toute épreuve qui lui a coûté fatalement la vie. Encore une fois, les silences présidentiels que certaines personnes ont magnifiés, plus pour des intérêts pécuniaires et de positionnement qu'autre chose, sont abjects, nauséeux et nauséabonds. Paul Biya ne peut plus diriger le Cameroun et ça se voit désormais comme le nez sur le visage ". Malgré ce drame, Cyrille Kemmegne encourage la corporation à continuer à travailler dans la dignité. " Je me félicite de l'initiative prise de manifester pacifiquement pour se faire entendre et dire leur désapprobation. Le meilleur hommage que nous puissions lui rendre consiste à faire de sa mort le coup d'envoi de la véritable libération des Camerounais en général, et des historiens du présent en particulier. Martinez Zogo dérangeait les crapules qui sont au crépuscule de la descente aux enfers du Cameroun "

Par Jean-Célestin Edjangué à Paris

2 février :

Un épisode de l'histoire contemporaine du Togo

Le 2 février 1974, Gnassingbé Eyadema, sorti miraculeusement indemne du crash aérien, annonce la nationalisation de la Compagnie togolaise des mines du Bénin (CTMB).

Le 24 janvier 1974, le DC3 dans lequel se trouve le président Gnassingbé Eyadema s'écrase à Sarakawa (nord Togo).

Un sabotage imputé aux milieux financiers étrangers hostiles au projet de nationalisation de la société des mines de phosphates.

La réaction est immédiate.

Le 2 février 1974, Gnassingbé Eyadema, sorti miraculeusement indemne du crash, annonce la nationalisation de la Compagnie togolaise des mines du Bénin (CTMB)

Le Togo, dès lors, va plus que jamais s'affirmer soucieux de son indépendance économique et, plus généralement, de son authenticité.

Tout commence en 1952 lors des premières recherches de phosphate dans le cadre d'une prospection de la côte occidentale d'Afrique par le service géologique du comptoir des phosphates d'Afrique du nord (CPAN), où des couches ont été découvertes.

C'est ainsi qu'est créée la Société Minière du Bénin

(SMB) qui, en collaboration avec le service technique de la CPAN procède à l'étude de l'élaboration d'un projet d'exploitation, d'une méthode d'enrichissement et de la construction d'une usine Pilote.

La création en 1957 de la CTMB marque la phase active de l'histoire du phosphate au Togo avec le début de l'exploitation deux ans plus tard à Hahotoé.

La CTMB dont l'État togolais ne détient que 35% du capital, sera nationalisée en 1974 par la création de l'Office togolais des phosphates (OTP).

Les exportations de phosphates de la CTMB passent de 500.000 à 2 millions et demi de tonnes moins de 12 ans.

En 1972, la compagnie réalisait un chiffre d'affaires supérieur à 5 milliards de Fcfa, alors que, la même année, le budget de l'État était de 12 milliards.

A partir de 1974, l'Office togolaise des phosphates (OTP) se charge de commercialiser le minerais marchant produit par la CTMB. La

question d'un partage réaliste des revenus du phosphate a très vite été posée à l'avènement au pouvoir du président Gnassingbé Eyadéma en 1967.

De fait, le gouvernement a tenté à plusieurs reprises d'augmenter les bénéfices revenant à l'État et issus de l'exploitation des richesses de son sous-sol du pays.

Ainsi, dès 1969, un impôt sur le revenu des valeurs mobilières a été mis en place. En 1972, il a été refusé à l'État de racheter les parts d'un actionnaire souhaitant céder une partie de ses actions.

Il aura fallu de laborieuses négociations pour que le Togo passe de 19% à 35% dans le capital social de la CTMB.

Une dépêche publiée par l'Agence France Presse (AFP) du 5 février 1974, donnera des pistes pour comprendre la décision du président Eyadéma de procéder de manière unilatérale à la nationalisation de l'entreprise.

Profiter pleinement de



Le président Gnassingbé Eyadema en 1974 à Aného © republicoftogo.com

l'exploitation des phosphates

Dans un discours prononcé samedi 2 février à Lomé devant trente mille personnes, le général Etienne Gnassingbe Eyadema, chef de l'État togolais, a annoncé que son gouvernement avait décidé de prendre le contrôle total de la Compagnie togolaise des mines du Bénin (C.T.M.B.), qui exploite le gisement de phosphates de Kpeme. Tout en écartant la responsabilité du gouvernement français, le président du Togo a rendu les dirigeants de la CTMB. Responsables de l'accident d'avion qui a failli lui coûter la vie à Lama-Kara le 24 janvier dernier. Le général Eyadema a ajouté qu'en 1972, trois jours après avoir décidé de porter le capital de l'État dans la CTMB de 19 à 35 %, il avait déjà eu, avec le même pilote et le même avion, un premier accident, puis il a révélé qu'il avait été, à plusieurs reprises, l'objet de tentatives de corruption de la part des dirigeants de l'entreprise', écrit l'AFP.

Eyadéma aurait en effet initié un dialogue avec la France afin de permettre au Togo de profiter pleinement des produits de l'exploitation de son phosphate pour amorcer son développement économique, quelques temps avant le drame du 24 janvier.

Il avait d'ailleurs annoncé le 13 janvier 1974, la décision prise par son gouvernement de porter de 35 à 51% la part du Togo dans la société exploitante du phosphate et de faire assurer désormais la commercialisation de ce phosphate par un organisme public, l'Office Togolais des Phosphates (OTP), établissement public appartenant

exclusivement à l'État.

L'objectif était de permettre au pays de tirer pleinement profit des richesses de son sol pour amorcer une véritable indépendance économique.

Dès le 4 février 1974, soit deux jours après l'annonce du président Eyadéma, aucune cargaison de phosphates ne pouvait quitter le Togo sans avoir fait l'objet d'un règlement préalable versé dans une banque togolaise.

Une ordonnance datée du 10 juillet de la même année viendra consacrer le changement de paradigme dans la gestion de la société exploitante.

Les rentrées financières dans les caisses de l'État ont de fait fortement progressé et ont permis au Togo d'investir dans l'éducation, le social, les infrastructures et le tourisme.

Le Togo est devenu 'la Suisse de l'Afrique' pendant plus d'une décennie avant que les soubresauts politiques ne viennent ralentir l'élan pris à partir de l'année 1974 avec la décision courageuse de la nationalisation du phosphate.

Cet important épisode de l'histoire contemporaine du Togo continue d'inspirer les dirigeants actuels qui font de l'indépendance et de la diversification de l'économie, des fondamentaux de leurs politiques de développement.

Les intérêts du Togo ne sauraient être efficacement défendus que par les Togolais eux-mêmes.

Le souvenir des événements du 24 janvier et du 2 février 1974 est un appel à l'exaltation du patriotisme togolais.

Source :

Republicoftogo.com

LES MERCREDIS
DU FISC N°06

Merci !
pour votre participation

Prochain rdv



01
MARS



10H30
GMT



zoom



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Togo : Dr Sandra Ablamba Johnson a reçu A'salfo du groupe " Magic System "

Dr Sandra Ablamba JOHNSON, ministre, Secrétaire générale de la présidence a reçu et échangé avec le premier responsable du Groupe " Magic System ".

Si aucune information n'est officiellement connue, ce que l'on sait, c'est que, Asalfo n'a

pas caché son impression. "Ce fut un véritable moment d'échanges fraternels et surtout Culturels", lit-on sur la page Facebook du groupe.

"J'ai eu l'immense honneur d'être reçu en audience par Mme la ministre, le Dr Sandra Ablamba JOHNSON, secrétaire générale

de la Présidence du Togo.

Ce fut un véritable moment d'échanges fraternels et surtout Culturels", a posté le groupe " Magic System " sur sa page Facebook affichant la photo de la SG de la présidence et de **Asalfo**.



A'salfo du groupe Magic System (g) et Dr Sandra Ablamba Johnson (dt)

Sports : Le Gouvernement veut un football professionnel et fédérateur

Le Ministre des sports et des loisirs, Dr Lidi Bessi Kama a ouvert hier vendredi 27 Janvier 2023 à l'hôtel Sarakawa, un atelier de lancement de l'opérationnalisation du projet relatif à la professionnalisation du football togolais.

Malgré les énormes moyens mobilisés par l'État pour que le football national amorce sa phase de croisière, aucun résultat palpable n'est disponible dans les annales du port roi togolais.

Faut-il continuer par faire de l'amateurisme au moment où plusieurs nations africaines jouissent des délices du football ? A cette énigmatique question, il faudra apporter une réponse durable.

L'objectif poursuivi par le gouvernement à travers cet atelier est donc d'opérationnaliser le projet relatif à la création des ligues professionnelles du football dans notre pays, de rendre viable le championnat national avec la création des ligues professionnelles D1 et D2.

L'autre raison qui sous-tend la mise sur pied d'un tel projet c'est d'amener les clubs de football à être financièrement autonomes

Le football comme facteur de cohésion

Le football unit les peuples dit-on souvent.

Malheureusement depuis un temps cette valeur du sport roi est en perte de vue. La multiplication des clubs de football d'un même niveau dans certaines localités loin d'être une force a contribué à diviser et à éloigner les populations d'une même ville les uns des autres. Lorsqu'au cours d'un championnat deux clubs d'une même localité disputent une rencontre, cela se termine par des injures des invectives et autres. A partir de ce moment, le foot perd son caractère originel, celui de fédérer les peuples. A cette problématique, le projet en phase d'implémentation aura la solution.

Désormais, chaque préfecture aura un seul club. Ceci aura le mérite de permettre à chaque ville d'avoir une identité en termes de football. Le Grand Lomé (Préfectures du Golfe et Agoué Nyivé) aura quatre clubs.

La phase de transition va durer trois ans et des moyens financiers seront mis à la disposition de ces clubs pour faire face à cette nouvelle réforme.

L'idée aussi est de mobiliser les populations autour de ces

clubs dans un esprit de vivre ensemble et de la cohésion sociale. La professionnalisation du football togolais regorge également plusieurs avantages tels que la sécurité sociale des joueurs, l'amélioration des conditions de vie et travail des salariés des sociétés sportives. Ce projet permettra aussi de rendre le football togolais attractif, compétitif et profitable aux joueurs et investisseurs actuels.



Dr Lidi Bessi-Kama, ministre des sports et des loisirs

Dans son discours d'ouverture de l'atelier, le Ministre des sports et des loisirs n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage au Chef de l'État togolais Faure Gnassingbé, qui a su donner une place de choix dans la nouvelle feuille de route gou-

vernementale au sport qui est aujourd'hui un facteur d'union et de paix.

Plusieurs personnalités et acteurs de premiers rangs du sport togolais étaient présents à cette rencontre.

L'éveil.tg

FoPAT Maritime :

Faure Gnassingbé galvanise les producteurs agricoles

Le Chef de l'État Faure Gnassingbé a présidé samedi dernier 28 janvier 2023 dans la ville de Tsévié, la cérémonie de clôture du Forum des Producteurs Agricoles du Togo version Région maritime.

L'occasion a été offerte au Chef de l'État d'avoir un dialogue franc et direct avec les acteurs agricoles. Ces échanges avec le monde agricole visent à expliquer à ceux-ci davantage l'ambition que nourrit le gouvernement pour le secteur, un secteur prioritaire logé d'ailleurs en bonne place sur la feuille de route gouvernementale.

Dans le dynamisme de l'économie nationale, l'agriculture est un maillon important. Elle doit donc continuer de se



reformer pour être un véritable levier de développement.

Si le gouvernement a décidé de la tenue dans chaque région économique de forum destiné à l'agriculture, c'est justement parce que chaque localité à ses réalités et il faudrait identifier les goulots d'étranglements qui empêchent l'agriculture de jouer pleinement son rôle dans les diffé-

rentes régions. Ces différents foras s'inscrivent donc dans la logique d'une gouvernance concertée prônée par le Chef de l'État.

Durant les échanges qu'il a eu avec les producteurs, le numéro 1 togolais les a félicités pour leur travail et les résultats obtenus puis les a exhortés à œuvrer pour que l'autosuffisance alimentaire conduise le pays vers la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire.

" Nous devons nous nourrir nous-mêmes, vivre de nos activités agricoles, subvenir à nos propres besoins et ceux de nos familles pour mieux investir dans le développement économique du pays " a-t-il déclaré.

Dans la recherche des financements pour l'atteinte des objectifs le Togo compte sur ses partenaires financiers et techniques. Ceux-ci étaient présents à ce forum et toujours prêts à apporter leur soutien au gouvernement togolais.

Les producteurs agricoles venus des huit (8) préfectures de la région maritime ont, pour leur part, exprimé leur gratitude au Chef de l'État pour le cadre de dialogue que constitue le FoPAT et pour les politiques mises en œuvre pour conduire l'agriculture togolaise vers de nouvelles horizons.

En marge du forum, Faure Gnassingbé a reçu en audience les différents corps constitués de la région, avec lesquels il a échangé sur divers sujets de la vie nationale, notamment la feuille de route du gouvernement Togo 2025 et le contexte sécuritaire régional.

Pour rappel, l'acte 1 du FoPAT s'est tenu dans la région des savanes du 12 au 14 janvier dernier à Dapaong.

L'éveil.tg



TRANSPORT : L'aéroport de Niamtougou doté d'une centrale électrique et d'un système de balisage

L'aéroport international de Niamtougou est désormais équipé d'une centrale électrique et d'un nouveau système de balisage. Les ouvrages ont été inaugurés le mercredi 25 janvier 2023 par le ministre des Transports routiers, aériens et ferroviaires, Affoh Atcha-Dédji.

Ces infrastructures, financées à un peu plus de 4 milliards FCFA par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), vont d'une part, permettre d'alimenter toute la plateforme aéroportuaire, contribuer à assurer la sécurité aérienne sur le continent et

améliorer les services de navigation de l'agence panafricaine.

Ces réalisations, indique-t-on, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Services et Equipements (PSE) de l'ASECNA pour la période 2018-2022. Elles devraient contribuer également à réaliser l'ambition des

autorités togolaises de faire des plateformes aéroportuaires du pays, un hub logistique dans la sous-région ouest-africaine.

" L'ASECNA, en mettant en œuvre son Plan de Services et Equipements pour l'amélioration des services de la navigation aérienne, répond à l'objectif du gouvernement



Coupure du ruban inaugural

togolais, de faire du Togo, un pays émerge ", a précisé le ministre chargé des transports.

Notons que, plus tôt en

novembre 2022, l'aéroport de Lomé avait bénéficié des mêmes ouvrages financés par l'ASECNA.

Gautier A.

EDUCATION : Le ministre Kokoroko recadre la célébration des semaines culturelles

Le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique reste très préoccupé par la célébration des semaines culturelles dans les établissements scolaires. Des moments festifs qui riment souvent avec dépravation, délire et autres événements qui n'honorent pas les élèves. En attendant que la commission qu'il a mise en place ne rende les résultats de ses travaux, Prof. Dodzi Komla Kokoroko a édifié une dizaine de conditions cumulatives, sans lesquelles il ne saurait y avoir ce genre de célébration.

Le ministre édicte ces conditions qui sont au nombre de 8 dans une note de service signée ce jeudi.

Ces dispositions, note-t-il, " sont destinées à encadrer l'organisation et le déroulement des journées culturelles

et semaines culturelles en milieu scolaire ".

La période de ces journées et semaines est fixée par le



Le ministre Dodzi Kokoroko

ministère des enseignements. Dans chaque établissement doit être mis en place un comité d'organisation que le ministre veut représentatif de toutes les catégories d'acteurs de l'établissement. Ce comité a la charge de dresser la liste des activités.

Toutes les activités de ces moments festifs sont désormais fixées dans le temps. En règle, ces activités vont se dérouler de 7 heures 30 à 18 heures au plus tard. Seules les projections de films documentaires sont autorisées à aller jusqu'à 20 heures.

L'alcool et les substances psychoactives dissimulées sont formellement interdits dans les établissements scolaires. Autre chose, Prof. Kokoroko ne semble pas en phase avec la musique urbaine qui se développe actuellement. Elles sont tout simplement prosrites.

Le ministre recommande aussi au personnel d'encadrement de veiller au respect d'un code vestimentaire 'conforme aux mesures en vigueur' aux élèves lors de

ces journées ou semaines culturelles. Tout élève dont la tenue est inconvenante ou particulièrement indécente sera interdit d'accès.

Pour le ministre, les dispositions législatives et réglementaires qui régissent la vie de l'école restent en vigueur dans ces périodes festives.

Il faut dire que ces mesures prises par le ministre Kokoroko sont les bienvenues dans un monde scolaire où tout semble aller dans un sens de perdition, surtout de la jeunesse. Mais, ces conditions ne sont valables que dans les établissements scolaires. Les élèves peuvent se défouler à d'autres endroits comme ils l'entendent. Il faut absolument que les sociétés africaines se définissent et se reconnaissent dans des valeurs écrites qui doivent être enseignées à l'école. Et, il faut que ces semaines culturelles, comme leur nom l'indique, soient véritablement inscrites dans des activités culturelles qui puissent donner une identité aux élèves.

Gautier A.

Commande publique :

Une nouvelle disposition pour les soumissionnaires injustement écartés

Les textes de la commande publique au Togo ont été actualisés depuis quelques mois. L'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) dans cette optique évoque de nouvelles dispositions.



ou soumissionnaire qui s'estime injustement écarté des procédures de passation des marchés publics est tenu de déférer ses contestations

COMMUNIQUE DE L'AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE (ARCOP)

L'ARCOP porte à la connaissance des opérateurs économiques et des potentiels soumissionnaires aux appels publics à la concurrence que, conformément aux dispositions des articles 35 et suivants de la loi n° 2021-033 du 31 décembre 2021 relative aux marchés publics, tout candidat

devant la personne responsable des marchés publics (PRMP) de l'autorité contractante avant de saisir le Comité de règlement des différends (CRD) de l'ARCOP des décisions rendues par celle-ci ou en l'absence de son silence.

Par conséquent, tout recours adressé directement au CRD de l'ARCOP sans un recours gracieux préalable exercé auprès de l'autorité contractante sera déclaré irrecevable.

Dans la passation de marchés publics, avec la nouvelle réglementation, le recours gracieux est désormais obligatoire avant toute saisine du comité de règlement des différends.

Un communiqué signé par M. Aftar Morou Touré, DG de l'ARCOP explique la démarche à observer par les opérateurs économiques et soumissionnaires à un appel d'offres injustement écartés.

Lire l'intégralité du communi-

Togocom le plus grand réseau 100% 4G+!

98% de la population togolaise couverte



4G+

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Récepissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédogan, non loin de la Pharmacie Vigueur
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Gautier A.
Kahf DJOBO (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires